



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 29 avril 2019**

Convocation adressée le 23 avril 2019  
Compte rendu affiché le 7 mai 2019  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois d'avril, à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 23 avril 2019 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.*

**Présents :** MM. GRABER, LAFOND, RUDIGOZ, Mmes PICOT, SANGOUARD  
**Excusés :** MM. CHABRIER, CORAZZOL, MALESKI, Mmes GAILLIOUT, IEHL, REYNAUD  
**Absente :** Mme DE LAVERNEE  
**Procuration :** M. CORAZZOL à M. GRABER  
M. MALESKI à M. GRABER  
M. CHABRIER à Mme PICOT  
Mme GAILLIOUT à Mme SANGOUARD

**Secrétaire :** Mme SANGOUARD

**N°2019-06 : Compte de gestion 2018**

**Rapporteur :** Monsieur Loïc GRABER

Le rapporteur soumet à l'approbation du comité syndical le compte de gestion de l'exercice 2018 présenté par Monsieur Jean-Luc Bouleau, Receveur des finances de Lyon-Municipale et Métropole de Lyon.

Considérant que Monsieur le Receveur des Finances a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve et que ses résultats sont conformes à ceux du compte administratif.

---

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le Président,

Loïc GRABER